APPRENTISSAGE DANS AFFELNET-LYCEE | 10

Note Dgesco A-4 n°2018-0004 du 29/01/2018, relative aux dispositions concernant la campagne d'affectation au lycée

OBJECTIF

Préparer un diplôme d'État (CAP, bac professionnel…) par l'alternance de périodes théoriques en centre de formation et des périodes pratiques auprès d'un maître d'apprentissage.

Ces formations nécessitent **obligatoirement la signature d'un contrat d'apprentissage**.

PUBLIC CONCERNE

Les élèves envisageant une 1re année de CAP ou une 2de pro **sous réserve des conditions d'âge fixées par la loi en vigueur.**

PROCEDURE AU NIVEAU DES REPRESENTANTS LEGAUX

Candidature

- Contactent les organismes de formation par apprentissage afin d'obtenir des informations spécifiques sur leurs formations et éventuellement de bénéficier d'un entretien.
- Effectuent des démarches pour trouver un employeur dans le but de signer un contrat.
- Complètent et soumettent à l'organisme de formation le dossier de candidature et le questionnaire de motivation *(cf. fiche 10-1et 10-2)*

Du 6 au 27 mai

Formulation des vœux

- Confirment leurs demandes dans le cadre du Service en Ligne Affectation (SLA).
  Pour les vœux en apprentissage : possibilité de solliciter un rendez-vous avec l'organisme de formation via un formulaire contact. NOUVEAU

PROCEDURE AU NIVEAU DE L'ETABLISSEMENT D'ORIGINE

Tout au long de l'année

Accompagnement des élèves

- Informe les élèves sur les formations dispensées en apprentissage.
- Apporte des informations et conseils dans la recherche d'un employeur et les guide dans leurs démarches.
- Conseille aux élèves de faire des vœux de précaution pour des formations sous statut scolaire, les vœux en apprentissage n'entrainant pas d'affectation.

du 6 mai au 14 juin (12 h)

Saisie des vœux dans Affelnet-Lycée *(cf. catalogue des vœux en apprentissage du SAIO)*

- Saisie pour les élèves n'utilisant pas SLA, du vœu correspondant à la formation et à l'organisme demandé.

PROCEDURE AU NIVEAU DE L'ORGANISME DE FORMATION

Avant le 17 mai

Planification des entretiens et accueil des élèves

- Planifie un entretien individuel. Ces entretiens permettent d'évaluer l'implication et la motivation de l'élève pour la formation envisagée et prennent appui sur le dossier de candidature et le questionnaire de motivation. Une information lui est donnée sur les modalités spécifiques de la formation par alternance.

Courant juin

Télécharge la liste des élèves s'étant portés candidats via Affelnet-Lycée

- Prend connaissance des coordonnées des responsables légaux des élèves afin de les aider, le cas échéant, dans leurs démarches de recherche d'employeur.